

République française
.....
Département de la
Haute-Savoie
.....
Arrondissement de
Thonon- Les- Bains
.....
**Commune de
CERVENS**

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CERVENS

SEANCE ORDINAIRE DU 11 AVRIL 2023 à 20 H

Convocation
du 06/04/2023

L'an deux mil vingt-trois le 11 avril à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la commune de CERVENS dûment convoqués, se sont réunis en session ordinaire dans la salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Gil THOMAS, Maire.

**Nombre de
conseillers :**

En exercice : - 13
Quorum : ----- 07
Présents : --- 10

Absents : ----- 03
Pouvoirs : ----- 01
Votants : ----- 11

VOTE

Pour : ----- 11
Contre : ----- 00
Abstentions : -- 00

Etaients présents : CALLENDRIER Michèle/ CHATEAU Baptiste / CHATEL Christophe/ DECOMBARD Coralie/ FAVRAT Florent/ KELLER Sophie/ LEYDIER Serge/MASSON Thibault/ Ruta NOEL/ THOMAS Gil.

Absents excusés : PROFFIT Thierry/ SANDRAL Linda/ VUARGNOZ Catherine

Procurations : Thierry PROFFIT à Gil THOMAS

Secrétaire de séance : M. Serge LEYDIER

Environnement

OBJET : Manifestation d'intérêt – participation à l'extinction des éclairages publics du grand Genève le 22/09/2023.

**Délibération
N°2023-23**

**Délibération Certifiée
exécutoire,**

Télétransmise
Le : 18/04/2023

Reçue en Préfecture
Le : 18/04/2023

Mise en ligne sur le site
de la commune
Le : 18/04/2023

Le Maire Gil THOMAS



LE MAIRE EXPOSE au conseil municipal l'appel à manifestation d'intérêt lancé par le Grand Genève qui vise à associer les communes frontalières au projet d'extinction de l'éclairage public du Grand Genève en participant à « La nuit est belle ».

Ainsi il est possible de participer à la réussite de cette quatrième édition le vendredi 22 septembre 2023 avec une thématique autour de l'humain.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré et à l'unanimité ;

- ⇒ REPOND favorablement à l'appel à manifestation d'intérêt lancée par le Grand Genève portant sur l'extinction de l'éclairage public du Grand Genève le 22 septembre 2023.
- ⇒ DECIDE de l'extinction totale de l'éclairage public de la commune de Cervens le vendredi 22 septembre 2023 pour l'évènement « la nuit est belle ».
- ⇒ CHARGE le Maire de mettre en place l'information, l'organisation matérielle et administrative, nécessaires au bon déroulement de cet évènement

Ainsi fait et délibéré les, jour, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme

Le Maire,
Gil THOMAS



Le secrétaire
Serge LEYDIER